

**Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2024-2025)**  
**COURS OU OPTIONS OBLIGATOIRES<sup>1</sup>**  
**10<sup>e</sup> année, degré secondaire I (cycle 3) : nombre de périodes par semaine**

Année ↓	BERNE				FRIBOURG				
Semaines/an →	39				38				
Période de : →	45 minutes				50 minutes				
10 <sup>e</sup>	Sections Générale (G) / Moderne (M)		Section préparant aux écoles de maturité (P)		-				
	Approfondissements et prolongements individuels (API) <sup>2</sup>		2	Approfondissements et prolongements individuels (API) <sup>2</sup>		1		-	
				et					
				Latin		3			
				ou					
				Mathématiques chapitres choisis (MCC)		1			
				et					
			TP de Biologie/Chimie/Physique		2				
Temps d'enseignement total		2 <sup>3</sup>		Temps d'enseignement total		4			

Année ↓	GENÈVE																	
Semaines/an →	38½																	
Période de : →	45 minutes																	
10 <sup>e</sup>	Section Communication et technologie (CT)			Section Langues vivantes et communication (LC)				Section Littéraire-Scientifique										
	Expression orale		1	Profil Allemand/Anglais (AA)		Profil Sciences appliquées (SA)		Profil Latin (L)		Profil Sciences (S)		Profil Langues vivantes (LV)						
	Informatique		2	Expression orale		1	Expression orale		1	Latin		4	Physique		2	Allemand : lecture et communication		2
				Allemand : lecture et communication		2	Sciences appliquées		2				Démarches mathématiques et scientifiques		1	Anglais : lecture et communication		1
	Temps d'enseignement total		3		Temps d'enseignement total				3				Temps d'enseignement total				4 pour profil L et 3 pour profil LV	

**Source :** Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP.

**Réalisation du tableau :** Institut de recherche et de documentation pédagogique (2024).

<sup>1</sup> Ces cours sont inclus dans les grilles horaires des disciplines.

<sup>2</sup> BE : Les élèves sont attribué.es à un groupe (*Français, Mathématiques, Allemand*) en fonction de leurs besoins et priorités.

<sup>3</sup> BE : ces élèves ont également 2 périodes d'Activités créatrices sur textiles et TM que les élèves de la section P n'ont pas.

**Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2024-2025)**  
**COURS OU OPTIONS OBLIGATOIRES<sup>4</sup>**  
**10<sup>e</sup> année, degré secondaire I (cycle 3) : nombre de périodes par semaine**

Année ↓	JURA								NEUCHÂTEL	TESSIN
Semaines/an →	39								39	36½
Période de : →	45 minutes								45 minutes	50 minutes
10 <sup>e</sup>	Options groupe 1		Options groupe 2		Options groupe 3		Options groupe 4		-	-
	Latin	4	Sciences expérimentales	4	Économie appliquée	2	TP de sciences	2		
	Sciences expérimentales	2	Mathématique appliquée	2	Italien	2	Activités manuelles	2		
	Anglais	2	Anglais	2	Anglais	2	Anglais	2		
	Sciences Humaines	4	Sciences Humaines	4	Sciences Humaines	4	Sciences Humaines	4		
				Sciences expérimentales	2	Sciences expérimentales	2			
	Temps d'enseignement total								12	

Année ↓	VALAIS	VAUD					
Semaines/an →	38 <sup>5</sup>	38					
Période de : →	45 minutes	45 minutes					
10 <sup>e</sup>	-	Voie pré-gymnasiale (VP) Voie générale (VG)		Voie générale (VG)			
	-	Option spécifique (OS) <sup>6</sup>		Option de compétences orientée métiers (OCOM) <sup>4</sup>			
		Économie et Droit	4	Formation générale (FG)	2 <sup>7</sup>	Options AACT <sup>8</sup>	2
		ou		MITIC <sup>9</sup>		Activités créatrices et manuelles / Arts visuels	
		Italien	4	et		ou	
		ou		Choix et projet personnel (Approche du monde professionnel)		Économie, droit et citoyenneté	
		Latin	4			ou	
		ou				Éducation nutritionnelle	
		Mathématiques et Physique (MEP)	4			ou	
						MITIC – Technologie numérique	
						ou	
						Sciences de la nature	
		Temps d'enseignement total		4	Temps d'enseignement total		4

Source : Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPEP) de la CIIP.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2024).

<sup>4</sup> Ces cours sont inclus dans les grilles horaires des disciplines.

<sup>5</sup> VS : Concrètement, il y a 38 semaines de 4.5 jours moins 4 jours à disposition des communes.

<sup>6</sup> VD : Selon les projets de formation et en regard des exigences de la VP, les élèves de la VG ont la possibilité de choisir une option spécifique de la VP et de suivre un enseignement de voie pré-gymnasiale dans quelques disciplines. Les élèves de la VG choisissent une option spécifique (OS) ou une option de compétences orientée métiers (OCOM).

<sup>7</sup> VD. Une partie de ce temps peut être consacré à la gestion de la classe.

<sup>8</sup> VD : Options artisanales, artistiques, commerciales, ou technologiques.

<sup>9</sup> VD : Au travers de projets, les MITIC, le français, les mathématiques et l'OCOM AACT y sont également travaillés.